



DÉCISION DU PRÉSIDENT

**N° 56 / 2023
DU 6 JUIN 2023**

POLE LOIRON – THÉÂTRE LES 3 CHÊNES – GRILLE TARIFAIRE 2023-2024

Le Président de Laval Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2121-29 et L5211-10,

Vu la délibération n° 121 / 2021 du Conseil communautaire du 23 novembre 2021 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au président,

Vu l'arrêté n° 27 / 2021 en date du 10 mai 2021 portant délégation de signature à Fabrice Martinez, directeur général des services,

Vu la décision n° 52 / 2023 du 22 mai 2023 relative à la grille tarifaire 2023/2024 du Théâtre Les 3 Chênes du Pôle Loiron,

Considérant que par délibération n° 82 / 2023 du 9 mai 2023, le bureau communautaire a approuvé la programmation de la saison culturelle 2023/2024 du Théâtre Les 3 Chênes du Pôle de Loiron,

Que des modifications doivent être apportées à la décision n° 52 / 2023 du 22 mai 2023 concernant les adhérents/élèves du CRD - pôle Loiron,

Qu'il convient de modifier, à ce titre, la grille tarifaire correspondante,

DÉCIDE

Article 1er

La décision n° 52 / 2023 du 22 mai 2023 est abrogée.

Article 2

Les modifications de la grille tarifaire portent sur les points suivants :

- les adhérents/élèves du CRD - pôle Loiron bénéficient, dans le cadre de "l'école du spectateur" d'une place d'un spectacle de leur choix par saison,
- les élèves du CRD – pôle Loiron bénéficient de places gratuites dans le cadre de leur participation à une action pédagogique en lien avec le spectacle.

Article 3

La grille tarifaire au titre de la saison culturelle 2023/2024 du Théâtre Les 3 Chênes du Pôle Loiron est approuvée.

Article 4

Le président ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Il en sera rendu compte en séance du conseil communautaire.

Article 6

Le directeur général des services de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente décision.

Pour le président et par délégation,
Le directeur général des services

Signé : Fabrice Martinez

GRILLE TARIFAIRE / SAISON 2023-2024 / THÉÂTRE LES 3 CHÊNES

Objectifs :

- Renouer avec les publics (contexte post-covid, contexte économique-difficulté mobilité)
- Faciliter l'accès à la culture
- Encourager l'abonnement
- Favoriser l'élargissement des publics

Modes de règlement acceptés

Par carte bancaire, chèque à l'ordre du Trésor Public, espèces, chèque culture, chèque vacances, e.Pass culture sport (Région des Pays de la Loire), Chèque Découverte, Pass Culture (ministère de la Culture).

Proposition : augmentation de certains tarifs en cours pour la saison 2023-2024

Catégorie de tarifs	2023-2024
Tarif plein	13 €
Tarif groupe À partir de 8 personnes + abonnés des structures culturelles de la Mayenne (cf. « toutes uniques toutes unies »)	11 €
Tarif abonné	9 €
Tarif réduit Moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi + Structures partenaires et groupes engagés dans un parcours de médiation	8 €
Tarif moins de 12 ans	6 €
Tarif spécifique Spectacle en « hors les murs » sur le territoire Petites formes aux 3 Chênes	8 € 6 € > - 12 ans
Tarif spectacle scolaire	4 €
Tarif unique Spectacle petite enfance	3 €
Les élèves du CRD (excepté Pôle Loiron) dans le cadre de leur participation à une action pédagogique en lien avec le spectacle	6 €
Tarif unique pour le spectacle proposé dans le cadre du festival d'agglomération Monte Dans L'Bus	6 €
Les adhérents/élèves du CRD pôle Loiron dans le cadre de "L'école du spectateur" pour un spectacle de leur choix	1 place par saison
Les élèves du CRD/pôle Loiron, dans le cadre de leur participation à une action pédagogique en lien avec le spectacle	0 €
Les ateliers de pratique artistiques ou de découverte, les conférences,... proposés dans le cadre des « Bords de Scène »	0 €
Le spectacle d'ouverture de la Saison + Prologue du Chainon	0 €
Spectacle " art de la rue" dans l'espace public sans billetterie	0 €

Bar et petite restauration

boisson (sans alcool) : 1 € / 3€

restauration : 2€ / 6€ / 10€ / 15€ (en fonction de la formule)

ORGANISME	FONCTION OU NOM	NOMBRE DE SPECTACLES
Laval Agglomération	Le Président Délégué à la Culture Direction Fabrique du Vivre Ensemble et Département Culture pour tous Les artistes, enseignants ou élèves du CRD	Tous spectacles Tous spectacles Tous spectacles Intervenant en première partie ou lors du spectacle
Conseil Régional	Le Président Direction Culture Les conseillers sectoriels dans le domaine des arts vivants	Tous spectacles
Conseil Départemental	Président Direction culture	Tous spectacles
DRAC	Le/la DRAC et DRAC adjoint Les conseillers / responsables sectoriels dans le domaine des arts vivants	Tous spectacles Tous spectacles
Mayenne Culture	Présidence, Direction Les conseillers / responsables sectoriels dans le domaine des arts vivants	Tous spectacles Tous spectacles
Structures culturelles / Théâtres – Saisons culturelles	Personnels de direction dans le cadre de leur mission de repérage Personnels de programmation dans le cadre de leur mission de repérage Personnel de médiation dans le cadre de leur mission de repérage	Tous spectacles Tous spectacles Tous spectacles
ORGANISME	FONCTION OU NOM	NOMBRE DE SPECTACLES
Les 3 Chênes	Bénévoles	Lors de leur intervention + abonnement exonéré 3 spectacles
Associations et structures partenaires	Présidents / référents partenariats	Sur spectacle partenaire
	Hôtes d'accueil	Sur spectacle partenaire

Personnes partenaires dans l'accueil d'un spectacle chez l'habitant		
Structures sociales, services jeunesse, scolaire, enseignant CRD	Accompagnateurs de groupes	Tous spectacles
Presse	Journalistes et correspondants locaux	Tous spectacles
Jeux concours (France-Bleu Mayenne, l'Autre Radio, Bouger en Mayenne,...)	Gagnants de jeux concours « places de spectacle »	Sur spectacle concerné
Pour les compagnies	Invités des compagnies	Nombre d'invitations défini dans le contrat de cession
Libraires et disquaires partenaires	Présents pour vente	Tous spectacles
Cultures du cœur	Bénéficiaires du dispositif	5 places sur spectacles définis